

De presbytère à maison à logements



TRANSFORMATION DU PRESBYTÈRE CONSTRUIT EN 1886

En 2008, le conseil de fabrique de Saint-François-de-la Rivière-du-Sud, prend la décision de mettre son presbytère en vente. Il n'y a plus de prêtre résident dans la paroisse depuis 2004 et les ressources financières de la Fabrique imposent cette solution.

Les membres de la Société de conservation du patrimoine considèrent que cet édifice, plus que centenaire et élément important du site patrimonial, doit être protégé; un comité est alors chargé de veiller à cet objectif. Les nombreuses démarches effectuées les amènent à prendre entente avec la Municipalité : l'achat sera fait au nom de la Municipalité mais le comité s'engage à trouver les fonds nécessaires à l'achat et à la transformation du bâtiment. Le 22 septembre 2008, la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud devient propriétaire du presbytère. La Fabrique pourra donc disposer de 100 000, 00 \$, montant déterminé par les autorités diocésaines, pour effectuer d'importants travaux à l'église.

Préliminaires avant la réalisation

Dès le 24 août 2007 la Municipalité avait mandaté l'architecte Luc Fontaine pour réaliser des plans sommaires en vue de convertir le presbytère en logements. Le 6 février 2009 l'ingénieur Guy Drouin se joint à l'architecte. De leur côté, chacun des membres du comité s'efforce de trouver des partenaires financiers : donatrices et donateurs individuels, organismes, entreprises, aide gouvernementale, etc.

Financement par des subventions

Tenant compte du fait que cet édifice est situé sur un site patrimonial classé depuis 1988, nous nous adressons d'abord au ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine en rencontrant, au presbytère, monsieur Bruno Boisvert au début de février 2009. Constatant le bon état de conservation de l'édifice, il nous assure que le MCCCCF est intéressé à participer à sa restauration extérieure. Cependant la transformation complète de l'intérieur de l'édifice en logements n'est pas de son ressort. Au début de 2010, suite à de nombreuses démarches infructueuses auprès de différents paliers gouvernementaux, nous estimons, tout en appréhendant la longueur des délais, que notre seule option pour transformer cet édifice en logements est d'adhérer au programme AccèsLogis de la SHQ. À cet effet il nous faut engager un organisme spécialisé (GRT) dans la réalisation de tels projets. Monsieur Jean-Yves Parent vient nous rencontrer en janvier 2010 et nous présente les accomplissements de son organisme, « Immeuble populaire de Québec ». Ses services sont retenus car il s'engage à fournir tout le soutien, la formation et l'aide technique dont nous avons besoin. Avec le support de cet organisme notre projet prend un nouvel élan et franchit une à une, sans faux pas, toutes les étapes imposées et nécessaires à sa réalisation. Messieurs Jean-Yves Parent et Michel Côté sont des partenaires précieux, ils discutent avec l'architecte et l'ingénieur, examinent les plans, en évaluent les coûts, communiquent avec les représentants de la SHQ et du MCCCCF afin de coordonner leur apport financier, interpellent d'autres ministères et organismes gouvernementaux afin de trouver des apports supplémentaires qui rendront possible l'atteinte de notre objectif.

Collecte de fonds auprès de donateurs et d'organismes

Au moment où nous abordons ce projet de rénovation du presbytère, nous savons déjà que nous devons faire appel à la générosité de donateurs et donatrices puisque les subventions gouvernementales ne sont pas acquises tant qu'une portion significative des sommes requises n'est pas assurée par les demandeurs. Comme il a été dit auparavant, dès l'été 2007, des contribuables se sont engagés à trouver l'argent nécessaire à l'achat du presbytère par la Municipalité. À la 1^e présentation du projet le 17 septembre 2007 d'autres individus se sont dit intéressés à y participer financièrement d'une façon substantielle, si le projet se réalise. En 2008, le comité lance une campagne officielle de financement et un sous-comité formé de quelques personnes s'engage dans une collecte de fonds auprès de leurs compatriotes, parents et amis d'ici et de l'extérieur. À la fin de 2010, plus de 100 000,00 \$ ont été recueillis et la Municipalité s'engage à y ajouter 200 000,00 \$ sur 4 ans. Alors que les plans se précisent au début de 2011 et que les coûts de leur réalisation sont mieux connus, l'objectif à atteindre est fixé à 250 000,00 \$. Les résultats ne se font pas trop attendre et au moment d'entreprendre les travaux en août 2014 le montant recueilli jusqu'alors est de 401 000,00 \$. Additionné au montant de l'hypothèque à contracter, à la contribution de la Municipalité, aux subventions gouvernementales promises cette somme déposée en fiducie complète le financement du projet.

Administration

Après ces années de recherches de fonds et de coordination entre les différents intervenants, l'organisme « Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud » est constitué le 12 mai 2011, les lettres patentes sont émises et un conseil d'administration de 7 membres est formé. Le 11 juillet 2011 il est résolu que la corporation « Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud » fasse une demande de subvention au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre du programme « d'Aide aux immobilisations » en complément avec le programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec permettant la réalisation du projet de revitalisation du presbytère de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le 15 août 2012, une première autorisation à réaliser des travaux est émise par le MCCC et sera renouvelée à tous les ans jusqu'à sa réalisation. Pour sa part, la SHQ nous émet un engagement conditionnel le 23 juillet 2012 et l'engagement définitif est obtenu le 15 juillet 2014. Le 22 août 2014 l'organisme devient propriétaire de l'Édifice.

Lancement des opérations

Un premier appel d'offres est lancé à la fin de février 2014 et les soumissions sont ouvertes le 4 mars. Aucune des 6 soumissions n'est acceptée et les plans sont révisés pour un nouvel appel d'offres au mois de mai 2014. Finalement la soumission des Entreprises Gilles Bélanger Inc. est acceptée le 30 mai 2014 et la SHQ nous transmet son engagement définitif le 15 juillet 2014. Les travaux d'excavation débutent en août 2014 et en août 2015 toutes les opérations sont complétées et les premiers locataires y séjournent déjà.

Entre-temps, il y eut le lancement du projet le 10 octobre 2014 en présence des officiels et intervenants, une journée « Portes ouvertes » à laquelle toutes les personnes intéressées pouvaient prendre part le 14 juin 2015, ainsi qu'une cérémonie officielle pour l'inauguration du Pavillon-Frédéric-Auguste-Oliva le 29 août 2015.





Conclusion

Depuis l'engagement des premiers intervenants dans ce projet en 2006 et principalement depuis la formation de l'organisme « Les Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud » le 12 mai 2011 nous avons vécu bon nombre d'inquiétudes mais jamais de remises en question car nous étions bien confiants de le mener à terme. Nous tous, membres du C.A. des Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, sommes des plus reconnaissants envers nos professionnels, Luc Fontaine et Guy Drouin, nos partenaires d'Immeuble populaire de Québec, Jean-Yves Parent et Michel Côté, ainsi qu'envers les fonctionnaires, Nicole Champagne, Pierre-André Corriveau et Michel Bilodeau qui ont fait corps avec nous tous en nous accordant leur confiance et en rendant possible la réalisation de ce projet d'envergure. Les Entreprises Gilles Bélanger Inc. ont réalisé un travail digne d'éloges malgré les nombreuses contraintes auxquelles ils ont fait face en cours d'exécution. Nous voulons remercier tout particulièrement toutes celles et ceux qui ont vécu avec nous cette réalisation en nous secondant moralement et financièrement et leur dire qu'ils sont devenus de précieux partenaires dans le sauvetage de notre patrimoine bâti.

Aujourd'hui le pavillon Frédéric-Auguste-Oliva dispose d'un monte-personnes, d'une rampe d'accès, abrite 6 logements de 3 ½ pièces qui font le bonheur de leurs locataires. Il est la fierté de tous les Sudfranciscois, rehausse la renommée de notre site patrimonial, comme il contribue à la bonne santé financière de notre municipalité en augmentant le nombre de ses contribuables et en lui versant annuellement 7 000,00 \$ en taxes et services.

Source : Archives personnelles

Jacques Boulet, président des Habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

10 janvier 2020